



DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

33 AVENUE DE ROMANS
BP 2108 26021 VALENCE CEDEX
Tél. 04.26.52.22.80 Fax. 04.26.52.22.79

Martine POULAIN
ligne directe : 04.26.52.22.56
martine.poulain@drome.gouv.fr

MAISON DE L'AVENTURE

26420 LA CHAPELLE EN VERCORS

Récépissé de déclaration n° 260741006 d'un local hébergeant des mineurs

Local

Dénomination : **La Maison de l'Aventure**

Exploitant

Identité : **MAISON DE L'AVENTURE**

Implantation

LE VILLAGE 26420 LA CHAPELLE-EN-VERCORS
Tél : 04.75.48.22.38

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 54
Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans :
Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires : 20 juillet 2006

Caractéristiques ERP

Type : O Catégorie : 4 Pas d'extension type R
Date dernière visite commission sécurité : 01/06/2017
Date arrêté municipal d'ouverture : 31/01/1989

Remarques éventuelles : Pas d'accueil d'enfants de moins de 6 ans Ok comm. sécurité du 01/06/17 reçu par mail. B. MURA

Fait le 13 février 2018 à Valence

Pour le préfet et par subdélégation,
La Chef de Service,


Danielle RABIER-BOULEUX

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.

Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.